



ÉNERGIE ■ La valorisation du biogaz sur le site de Saint-Palais permet d'alimenter 3.000 foyers en biométhane

Des déchets transformés en ressources

À Saint-Palais, le biogaz de l'installation de stockage de déchets non dangereux est désormais valorisé en biométhane, injecté dans le réseau GrDF. Une initiative d'envergure, et une illustration d'économie circulaire.

Valérie Mazerolle
valerie.mazerolle@centrefrance.com

Depuis un mois, 3.000 foyers de Saint-Palais et des communes voisines peuvent être alimentés en gaz renouvelable, issu de l'installation de stockage de déchets non dangereux des Plaines-de-Mittérand. Une nouvelle donne permise par la mise en place, par Veolia, d'une unité d'épuration du gaz issu de la fermentation des matières organiques des déchets des habitants et industries. Après odorisation, contrôle, comptage et régulation de sa pression, le biométhane est injecté dans le réseau exploité par



INSTALLATION. Depuis 2011, le site de Saint-Palais est équipé de micro-turbines qui produisent de l'électricité injectée sur le réseau EDF.

GrDF

« Transformer les déchets en ressources – matières premières recyclées ou énergie – est notre mé-

tier. La valorisation du biogaz de l'installation de stockage de Saint-Palais en est la parfaite illustration. Nous sommes vraiment là sur un exemple de boucle d'économie circulaire », martelait hier, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle unité, Bernard Harambillet, directeur général de l'activité Recyclage et valorisa-

tion des déchets de Veolia France. Il soulignait par ailleurs que cette unité « permet d'éviter l'émission de 4.000 tonnes de dioxyde de carbone par an ».

La production de biométhane, substitut renouvelable du gaz naturel fossile, à partir de déchets ultimes s'inscrit ainsi dans des enjeux liés à la transi-

tion énergétique, autant dans la valorisation des résidus que dans le remplacement des énergies fossiles par le biométhane.

Une énergie renouvelable et locale

« Ce biométhane vient se substituer parfaitement au gaz naturel et va alimenter les bus qui roulent au gaz naturel, les chaudières, les cuisinières, ou les industries qui consomment du gaz », note Mathieu Lefebvre, le président et fondateur de Waga Energy, jeune entreprise qui a développé la technologie utilisée pour transformer le biogaz en biométhane, mise en application depuis l'an dernier.

« Les installations de stockage de déchets sont une source de gaz renouvelable la plus compétitive du marché aujourd'hui, et présente dans les territoires, partout où il y a des habitants et de l'activité. Notre volonté est bien de valoriser cette énergie, de transformer cette pollution en ressource, et ainsi

d'éviter les émissions de gaz à effet de serre, et même de substituer un fossile par un renouvelable », poursuit Mathieu Lefebvre. Et de mettre en avant le caractère local de cette production d'énergie : « Le gaz injecté à partir d'unités comme celles-ci, on ne l'importe pas de la mer du Nord, d'Algérie ou de Russie. Ces technologies ont des conséquences sur l'indépendance énergétique de la France ».

Plus de trois millions d'euros investis

Représentant un investissement de plus de 3 millions d'euros supporté par Waga Energy et Veolia, l'installation de l'unité s'est traduite par la construction par GrDF de 1.400 mètres de canalisations pour raccorder le site au réseau gaz, propriété du Syndicat d'énergies du Cher (SDE 18).

La loi de Transition énergétique pour la croissance verte de 2015 fixe un objectif de 10 % de gaz renouvelable dans les réseaux d'ici 2030, objectif réaffirmé fin novembre lors de la présentation de la feuille de route énergétique de la France jusqu'à 2028. ■

« Cette unité permet d'éviter l'émission de 4.000 tonnes de dioxyde de carbone par an. »

BERNARD HARAMBILLET Véolia France



LE BERRY RÉPUBLICAIN
Samedi 8 décembre 2018

